

N° D'ORDRE : 2017-54

MAIRIE DE SAINT MANDRIER SUR MER
E X T R A I T

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers
En exercice : 29
Présents : 25
Pouvoirs : 3
Excusés : 0
Absents : 1
Qui ont pris part
à la délibération : 28
Date de convocation : 21 mars 2017.

SEANCE DU 27 MARS 2017

Etaient présents : M. VINCENT Gilles, Maire – M. BALLESTER Alain – M. HOEHN Gérard – MME ROURE Simonne – M. MARIN Michel – MME GIOVANNELLI Marie-France (arrivée à 18H35) – M. BLANC Romain – MME DEFAUX Catherine (arrivée à 18H35) – M. KUHLMANN Jean – M. BOUVIER Rémy – M. VENTRE Jean-Claude – MME DEMIERRE Colette – MME ROUSSEAU Brigitte – M. TOULOUSE Christian – MME ESPOSITO Annie – M. CHAMBELLAND Michel – MME PICHARD Laure – MME MATHIVET Séverine – MME LABROUSSE Sylvie — M. GRAZIANI Frédéric – MME ARGENTO Katia – M. COIFFIER Bruno – M. PAPINIO Raoul – M. CORNU François – M. POUMAROUX Jean.

Pouvoirs : MME MONTAGNE Françoise à M. Le Maire — M. LHOMME BERNARD à M. BALLESTER – MME BALS Fabienne à M. HOEHN Gérard.

Absent : MME LEVY Séveryn.

Secrétaire de séance : MME ARGENTO Katia.

09 - AFFECTATION DU RESULTAT DE LA SECTION D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2016 -BUDGET ANNEXE DE L'EAU

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur BALLESTER, 1er adjoint, qui expose à l'Assemblée que le compte administratif 2016 du budget annexe de l'eau de la Commune, adopté en Conseil Municipal ce jour, présente un excédent d'exploitation de 575 827.48 €.

Monsieur le 1er Adjoint propose d'affecter ce résultat à la section d'exploitation (résultat reporté - article 002 - recettes) au BP 2017.

Après avoir donné toutes précisions utiles, Monsieur le Maire invite le conseil municipal à approuver l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2016 du budget annexe de l'eau.

Le Conseil Municipal délibérant, **DECIDE A L'UNANIMITÉ**

- d'approuver l'affectation du résultat de la section d'exploitation de l'exercice 2016 du budget annexe de l'eau de la commune.

Fait à Saint-Mandrier-sur-Mer, le 28 Mars 2017, pour extrait conforme.

Signé : Le Maire,
Gilles VINCENT